



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E23310

VALABLE JUSQU'AU

07/02/2026

ÉDITÉ LE

08/11/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/05/1993

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 16/09/2024

7 622

Raison sociale : ETABLISSEMENT TEIXEIRA

2 RUE CHARLES DE GAULLE  
45140 SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC ORLEANS 1993B00378

Siret : 391 251 709 00021

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 00 20172

Assurance Responsabilité Travaux :

THELEM ASSURANCES TDCB02487435

Assurance Responsabilité Civile :

THELEM ASSURANCES TRCB02487436

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2024

Téléphone : 06 75 86 95 91

Portable : 06 75 86 95 91

Fax :

Site Internet : <https://www.etsteixeira.fr>

E-mail : [teixeirasas45@gmail.com](mailto:teixeirasas45@gmail.com)

Responsabilité légale :

HUIGUINEN STÉPHANE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 8

Tranche de classification : EFF2A

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

| Code | Qualification(s) en cours de validité                                           | * Date d'attribution |
|------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| 3511 | Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE | 19/12/2024           |
| 4131 | Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE                             | 08/02/2023           |

## Catégories de travaux RGE couvertes

| Catégories                                                               | Date d'attribution |
|--------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur                       | 19/12/2024         |
| o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds | 24/10/2024         |

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.